



Congrès national du 2 novembre 2021

Nouvelles bases juridiques pour la protection contre la violence domestique

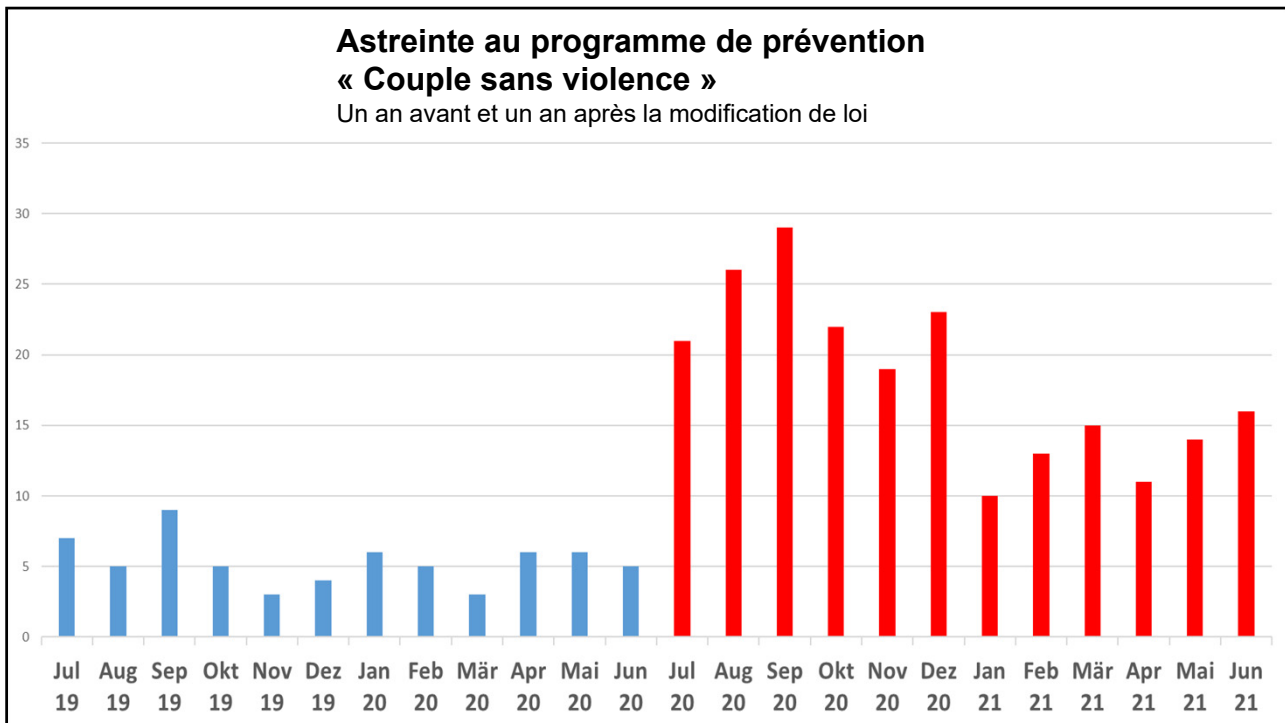


Staatsanwaltschaft Limmattal / Albis

Nouveautés juridiques

Focus sur :

- Renvoi au Ministère public
- Ordonnance de mesures de substitution
- Programme de prévention «Couple sans violence»
- Prise en charge des victimes



Staatsanwaltschaft Limmattal / Albis

Obstacles de la procédure

- Présomption d'innocence
- Droits de participation procéduraux
- Manque de collaboration de la victime
- Appréciation de la situation de la victime
- Participation au programme de prévention





Staatsanwaltschaft Limmattal / Albis

Améliorations possibles

- Programmes de prévention en langues étrangères
- Sensibiliser, observer, traiter
- Offres pour les personnes violentes, avant qu'elles ne passent à l'acte
- Soutien professionnel de la victime en tant que partie à la procédure pénale



Staatsanwaltschaft Limmattal / Albis

